



## Infos pratiques

Rédaction Haute-Provence Info  
Pays Dignois  
Françoise DENOYER  
fdenooyer@hauteprovenceinfo.com  
Tél : 06 65 35 04 69

## Urgences

**Pompiers**  
18 ou 04 92 30 89 00  
**Commissariat de police**  
17 ou 04 92 30 86 60  
**Gendarmerie**  
04 92 30 11 00  
**Centre antipoison**  
04 91 75 25 25  
**SOS enfant en danger**  
04 92 31 29 51

## Santé

**Centre hospitalier**  
04 92 30 15 15  
**Urgence médecins**

# VOEUX INTER-CONSULAIRES : « L'entreprise, c'est la vie... »

La présidente de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes de Haute Provence, Nicole Peloux, a sacrifié à la traditionnelle cérémonie des vœux consulaires. L'occasion de dresser le portrait d'une chambre combative qui s'emploie à coller aux attentes des entreprises tout en évoluant dans un cadre budgétaire contraignant : « Pour sauvegarder ses budgets opérationnels, notre CCI est obligée de supprimer des postes dans son organisation, en raison de la réduction drastique (-37,5%) sur trois ans appliquée à notre ressource fiscale ». C'est dans ce climat tendu que Nicole Peloux a exprimé l'inquiétude des entrepreneurs « Nous avons conscience que l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, le commerce et les services sont les maillons d'une même chaîne de valeur... mais il est temps d'agir sur les causes profondes de nos

maux afin d'offrir des perspectives d'avenir à notre jeunesse ». La rigidité du code du travail, les taux de prélèvements obligatoires, (45,2%), parmi les plus élevés des pays de l'OCDE, le niveau atteint par les charges sociales, « constituent un indéniable frein à l'embauche ». Nicole Peloux a voulu dénoncer « les handicaps » dont souffre fondamentalement l'économie, « et qui ne permettent pas à nos entreprises de profiter pleinement de l'embellie de la baisse de l'euro, de la chute du prix du pétrole, et de la politique accommodante de la BCE », avant de présenter les projets 2016. La chambre consultative reste concentrée sur quatre actions premières : la concrétisation du projet d'éco-campus tout d'abord, avec l'installation du CFA sur le site de sainte-tulle, et une formation professionnelle centrée sur les énergies nouvelles. L'accompagnement et le



conseil aux entreprises et aux collectivités locales ensuite, « l'entreprise c'est la vie », et la formation aux métiers nécessaires aux entreprises par la voie de l'apprentissage. Sans oublier la transmission, « un axe majeur de notre action » dans la mesure où plus de 30% des entreprises départementales sont aujourd'hui potentiellement

susceptibles d'être reprises. Elle a conclu, « Il est indispensable que les pouvoirs publics garantissent aux entreprises... de pouvoir apprécier correctement l'impact de leurs décisions, tant en matière d'investissement que de recrutement »

Bernard AIGROI